

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an..... \$1.00
Six mois50
— Pas d'abonnements pour moins de six mois.
Abonnement payable d'avance.
Numéro spécimen envoyé gratuitement sur demande.

LE PROGRÈS DU SAGUENAY.

TARIF DES ANNONCES

Première insertion par ligne.....10cts
Insertions subséquentes.....5cts
Pour les annonces à long terme conditions spéciales et faciles.
Avis de naissances, mariages, ou de décès..... 50cts

J.-D. GUAY, Rédacteur et Editeur-proprétaire.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Vol. IV, No. 13

FEUILLETON No. 27.

LE
COLLIER
MAUDIT

DEUXIEME PARTIE

SUAVITA DEL COELO

IX

—Non, j'ai fait plus et mieux, je l'ai livré à la police.

—Ah! fit Pierrette avec un soupir d'ineffable satisfaction.

Puis elle voulut que Daniel lui racontât dans tous les détails sa mésaventure. Il dit la visite au Tholonet de M. Crisenac d'Agynès; comment il avait saisi avidement l'occasion de courir à sa recherche; les difficultés qu'ils avaient eues à se procurer son adresse; les péripéties du voyage; la rencontre inopinée de Boischéri en arrivant à San-Francisco; le guet-apens dans la maison de la douzième rue; la poursuite acharnée contre les ravisseurs d'Albert; enfin, l'arrestation de Boischéri et la visite à la fausse Suavita.

Pierrette avait écouté ce long récit avec une attention soutenue; elle se sentait redevenir meilleure à l'acuité de ses remords. Daniel conclut en ces termes:

—Mais j'ai tout oublié, je pardonne tout, puisque je t'ai retrouvée et que tu t'es souvenue de moi.

—Merçi, Daniel, dit la jeune femme. Tu me sauves de moi-même et tu me rends ma liberté. Seule je n'aurais jamais eu la force de sortir du bourbier; cet homme me rendait méprisable et je n'avais pas le courage de me soustraire à son influence. Maintenant je respire; je ne saurais l'exprimer ce que j'éprouve. C'est un soulagement d'une douceur étrange. Lorsque l'orage menace j'ai la tête lourde et l'esprit vide; tout me fatigue et me lasse. Sitôt que les nuages se heurtent et que la pluie tombe, il me semble qu'un prestidigitateur me démagnétise et que l'intelligence me revient..... Mon âme subit le même phénomène. La nuit, une nuit épaisse pesait sur elle depuis cinq ans; le jour luiit maintenant, elle se réveille..... Oh! merci, merci, Daniel.

Pierrette souriait aux anges invisibles, précurseurs de sa transformation morale. Son regard se perdait encore dans le vague, mais il avait acquis une flamme, une vivacité du meilleur augure. Daniel la contemplait, respectant sa méditation, heureux de la métamorphose à laquelle il assistait. Tout à coup la jeune femme tressaillit, dépitée.

—Mais tu n'es pas seul ici, dit-elle, ton compagnon vient me demander des comptes.

—Ne dis pas cela Pierrette, je t'en prie. Il vient te demander un service.

—Non, non; soyons francs. C'est d'une restitution qu'il s'agit..... Tout, qu'on prenne tout.....

—Tu te méprends. Pierrette, je te jure. Un puissant intérêt de famille fait agir Albert Crisenac, le plus loyal et le plus équitable des hommes.

—Eh bien! amène-le moi. Mes idées se brouillent, je ne sais plus que penser ni que croire. Ce qui m'arrive, ton retour, ce que je ressens, tout cela est si nouveau, si extraordinaire, que j'ai besoin de me recueillir.

—Que lui dirai-je?
—Dis-lui que je ferai l'impossible pour lui rendre son collier de famille.

—Tu l'as toujours en ta possession, insista Daniel.

—Laisse-moi, va-t-en..... je ne sais plus ni ce que tu me demandes, ni ce que je te réponds..... demain.....

Elle se leva et s'éloigna rapidement vers la maison d'habitation. Daniel, interdit, n'osa pas la retenir; il la suivait ne comprenant rien à son émotion; à son trouble, sérieusement inquiet et pour elle et pour Albert et pour lui-même. Arrivée au pied du perron, Pierrette se retourna plus calme, le sourire aux lèvres; elle tendit la main au jeune homme et, lui montrant la voiture qui venait le prendre:

—A demain, dit-elle.
Elle gravit légère les marches du perron et courut s'enfermer dans sa chambre. Là seulement elle cessa de se contraindre, et, fondant en larmes:

—C'est moi qui suis maudite, s'écria-t-elle. Mon bonheur entrevu s'évanouit.... Je n'ai plus ce fatal collier.

Longtemps elle pleura et se désola tournant dans un cercle d'idées sans issue. Daniel était tout aussi perplexé. Son existence était double, depuis qu'il avait consenti à participer activement à l'expédition entreprise par Albert. Il comprenait que sa liberté ne lui serait rendue que le jour où le collier maudit aurait été retrouvé. Il comprenait aussi que son amour pour Pierrette serait ou encouragé ou contrarié par le résultat de la négociation. Comment expliquer le tourment de la cantatrice, sinon par la perte du précieux joyau? Daniel cherchait vainement le moyen de faire patienter Albert jusqu'au lendemain; mais un incident nouveau changea le cours de ses idées. Dès qu'il fut descendu de voiture devant son hôtel, un inspecteur de police le pria très poliment, d'ailleurs, de le suivre, et de le suivre immédiatement.

—C'est en qualité de témoin, ajouta-t-il.

Daniel ne fit aucune difficulté et ne demanda même pas ce qu'on lui voulait. Il se doutait que la justice, saisie de cette affaire mystérieuse, voudrait en découvrir toutes les ramifications. En route cependant, il dit à l'inspecteur:

—Avez-vous, monsieur, que vos procédés expéditifs sont quelque peu sommaires. En France, les témoins ne comparaissent devant le magistrat instructeur que sur une assignation, et encore la leur envoie-t-on deux ou trois jours à l'avance.

—Une belle chose, en effet, que d'avoir du temps de reste, dit l'inspecteur, non sans une certaine ironie.

Et puis-je savoir ce que l'on

veut de moi? demanda Daniel.

—C'est pour vous confronter avec la fille Maria, accusée d'avoir usurpé la personnalité de Mlle Suavita del Coelo, notre grande cantatrice, et de s'être livrée à d'odieuses spéculations.

—Elle n'a donc pas réussi à fuir?

—On l'a arrêtée au moment où elle prenait son billet au chemin de fer.

La conversation tomba; les deux hommes étaient d'ailleurs tout près du tribunal d'instruction.

X

Si le matin, alors qu'il ne s'agissait que de Boischéri, la salle d'audience n'était qu'à demi remplie par le public, il n'en était pas de même en ce moment. La foule se pressait devant le tribunal; dans la salle des Pas-Perdus il n'y avait pas un pouce inoccupé. Quant à l'intérieur, on s'y étouffait. Daniel, précédé et conduit par l'inspecteur, pénétra par une porte réservée. En entrant dans la salle d'instruction par le couloir aboutissant derrière le juge, il vit Maria au banc des accusés. La pauvre fille avait les yeux rougis par les larmes, et sa ressemblance avec la cantatrice était considérablement diminuée, quoique très remarquable encore. Elle reconnut Daniel et ses sanglots redoublèrent.

Interrogé, le jeune paysan déclara que la femme assise au banc des accusés était la même qui assistait la veille au dîner de la maison de la douzième rue; qu'ayant fait avec son ami, M. Albert de Crisenac d'Agynès, le voyage de Paris à San-Francisco, il avait suivi sans défiance un certain comte de Boischéri, lequel se servait de Maria pour ses honteux trafics, à l'insu de la cantatrice. Des murmures s'élevèrent de divers côtés. Daniel crut comprendre que ces murmures témoignaient certains doutes, et que la foule supposait une complicité.

—Monsieur le juge, dit-il, j'ai eu l'honneur de voir il y a une heure Mlle Suavita del Coelo à la maison de campagne où elle vit très retirée; vous pouvez faire une enquête sur la propriétaire de la villa du Tholonet, et vous apprendrez que cette femme, aussi grande artiste que citoyenne bienfaisante, mène une vie exemplaire.

Ces derniers mots furent dits par Daniel d'une voix vibrante, et il en accentua la signification en défilant du regard le bruyant auditoire. La foule est impressionnable en tous pays; elle l'est surtout, lorsque, composé d'éléments divers qui n'ont entre eux ni cohésions ni intérêt communs, elle se laisse aller aux impressions du moment. Les dames artistes, à tort ou à raison, à tort bien souvent, ne jouissent pas d'une grande réputation de vertu et de moralité. Constamment en vue, leur succès même tourne contre elles, car ce succès humilie et dépite les femmes auxquelles le calme bonheur de la famille et l'obscurité de la vie d'intérieur donnent la paix du cœur et la sécurité, mais qui trouvent une compensation dans la réprobation dont elles pouvaient l'existence tapageuse des femmes de théâtre. Les hom-

mes, subissant l'influence lente de leur entourage, opposent aux artistes, en général, une barrière infranchissable entre le théâtre et le foyer domestique. C'est une joie pour eux de savoir compromise dans une affaire scandaleuse quelque artiste en renom; aussi, dans toutes les causes judiciaires où une femme de théâtre comparait à un titre quelconque, la curiosité publique est-elle surexcitée outre mesure.

Daniel n'avait pas analysé ces sentiments et ces préventions; il aimait la cantatrice Suavita del Coelo, non parce qu'elle était consacrée par la renommée, mais parce qu'elle avait pris son jeune cœur et que rien n'avait effacé la profonde empreinte de la première jeunesse. Les ricaneurs de l'auditoire qui se pressait dans la salle d'audience, l'avaient irrité, et il défiait le public de la voix, du regard et du geste. Il y eut un moment d'hésitation. La fière attitude du défenseur de Suavita étonnait le public sans le convaincre. La foule se livrait à une exclamation saisissante et nette, formulait une opinion et donnerait l'impulsion. Le juge laissait faire, attendant le choc et prêt à profiter du moindre incident pour pousser plus avant ses recherches. Du milieu de l'auditoire, agité par les chuchotements très animés, une voix s'éleva, disant:

—C'est un agent dramatique; il vient nous enlever la Suavita.

C'en fut assez pour provoquer un frénétique hurrah de réprobation et de menace contre Daniel. Il est très-remarquable, en effet, que le public se passionne pour l'artiste qu'il repousse en tant que femme. Daniel regarda le juge et le vit impassible; il en conclut qu'il pouvait riposter et tenir tête à la foule.

—Mais regardez donc, s'écria-t-il regardez la malheureuse assise sur ce banc. Elle pleure, elle se désole, elle s'abandonne au désespoir. Pourquoi? Parce qu'il lui est impossible de rejeter sur Mlle Suavita del Coelo, qu'elle n'a jamais vue, qu'elle ne connaît pas, la moindre part de responsabilité.

Daniel avait frappé juste; son bon sens, sa rectitude d'esprit lui avaient suggéré le meilleur et le plus convaincant des arguments. Maria confirma du reste son affirmation par ses sanglots. L'auditoire était redevenu hésitant et le silence s'était rétabli. Daniel ne commit pas la faute de laisser se produire une nouvelle diversion: il poussa résolument en avant.

—Cette femme, ajouta-t-il, je ne l'incrimine pas, elle était l'instrument passif et inconscient d'un misérable exploiteur, le soi-disant comte de Boischéri. Alors que la cantatrice épuisée par les émotions de la scène, ayant donné à ses admirateurs toute son âme et tout son talent, se réfugiait dans sa modeste et calme villa, cette femme jouait un rôle ignoble et présidait à d'abominables saturnales..... Que la justice pénétre dans l'intérieur de la maison de la douzième rue, pompeusement désignée sous le nom de Cercle d'Une-Heure. Elle y découvrira d'infamies cachettes et de sombres oubliettes. Je ne dois qu'à mon énergie

de n'avoir pas succombé dans le guet-apens qui m'était tendu.

Un revirement s'était produit dans la foule. D'hostile elle devenait sympathique. La fermeté de Daniel, sa franchise, sa loyale attitude lui en imposaient. De plus, l'affaire se transformait et prenait des proportions d'un mystère dévoilé.

—Continuez, continuez; criez-on.

Daniel se rendit à l'invitation qui lui venait de divers points de la salle, et il raconta ce qu'il lui était arrivé la nuit précédente, et ce qu'avait souffert son ami Albert Crisenac, lequel à son grand étonnement n'était pas à l'audience. A mesure que Daniel parlait, la foule grondait plus agitée, plus irritée. L'orateur n'avait pas terminé son drématique récit qu'un assistant s'écria d'une voix retentissante:

—Justice! Au cercle d'Une-Heure! A la douzième rue!

Aussitôt les auditeurs se précipitèrent hors de la salle d'audience, poussant hors du tribunal qui se pressait dans la salle des Pas-Perdus, entraînant les curieux massés par groupes devant la maison de justice. Un torrent humain, roula rapide et tumultueux à travers les rues de San-Fran-

cisco. Quelques vigoureux gailards s'emparèrent de Maria et la portèrent dans la rue, malgré ses protestations et ses larmes. Puis ils la déposèrent sur le pavé, et l'escortant:

—Allons! marche, dirent-ils; sinon!.....

Il n'y avait pas à résister, ni à discuter: Maria n'avait ni volonté, ni énergie, elle obéit. Ses meneurs crièrent si fort et marchèrent si vite qu'ils eurent bientôt pris la tête du mouvement et qu'ils arrivèrent les premiers à la grille de la maison de la douzième rue.

Le gardien essaya d'abord de parlementer, mais en présence des forcés qui menaçaient de lui faire un mauvais parti, il ouvrit toutes grandes les portes. On le saisit lui aussi avant qu'il eût eu le temps de rentrer dans sa maisonnette et de donner le signal d'alarme. La foule, qui usurpait les fonctions de la justice, était muë à la fois par un sentiment de haine et de curiosité. Le plus grand nombre avait pénétré par le jardin.

A VENDRE

Les lots du cadastre numéros 535, 536, 359 et 370 situés dans le quartier centre de la ville de Chicoutimi. Conditions faciles.

S'adresser à
M.-O. BOSSE

New-York Life

Compagnie d'Assurance sur la Vie

Capitaux..... \$105,000,000.00

Actif en Canada..... 2,011,235.93

Revenu total.....\$ 29,163,266.24
Payé aux porteurs de police et à leurs ayants-droits..... 129,844,058.87
Nouvelles Assurances souscrites..... 151,119,988.00
Assurances en vigueur..... 495,601,970.00
Payé aux porteurs de police et à leurs ayants-droits..... 12,121,121.66

P.-A. GUAY,
Agent Général.J.-E. SAVARD,
Agent.

FARINES ! FARINFS ! !

F. KIROUAC & FILS

COIN DES RUES ST-PIERRE ET ST-ANDRE, BASSE-VILLE:

Farines dans toutes les qualités et dans tous les prix.

—AUSSE—

Plâtre à terre à bas prix, Sel, Gruau, Barley, Lard coupé court et mess, (notre lard est toujours inspecté par l'inspecteur du gouvernement à Québec avant d'être livré) Saindoux en seaux et en chaudières de 3 à 5 livres, pois, fèves blanches, Son, Gruau, Moulée d'avoine, Moulée de Blé d'Inde, (Cornfeed) Farine de Blé d'Inde, Blé d'Inde cassé, (Cracked corn) Blé d'Inde rond, Pain de lin, etc., etc.

Foin presse', Poissons, Huiles, etc., etc.

Nous attirons spécialement l'attention de messieurs les marchands sur le fait que nous avons récemment accepté l'agence pour la farine préparée de St Antoine de Québec, cette farine est la meilleure dans le marché et un essai en convaincrera les plus incrédules.

Cette farine se vend à la douzaine de paquets et nous avons toujours en mains des boîtes de 2 douzaines de paquets de 3 livres et des boîtes d'une douzaine de paquets de 6 livres. Les boîtes vides en bon ordre sont retournables à 20 cents te que chargées.

F. Kirouac & Fils.

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

CHICOUTIMI 13 NOVEMBRE 1890.

MANDEMENT

Concernant ceux qui importent ou vendent des boissons enivrantes contre la loi

LOUIS-NAZAIRE BÉGIN, PAR LA GRACE DE DIEU ET DU SIÈGE APOSTOLIQUE, ÉVÊQUE DE CHICOUTIMI, Au Clergé et aux Fidèles de notre Diocèse, Salut et Bénédiction en Notre Seigneur.

Nos Très Chers Frères, Notre charge pastorale Nous oblige aujourd'hui d'élever la voix contre un désordre qui va toujours grandissant dans certaines localités de ce diocèse et qui, tout en étant une cause de ruine matérielle, produit surtout la perte éternelle des âmes. Nous voulons parler ici de l'ivrognerie, de ce vice hideux qui fait tant de malheureux victimes et qui exerce ses terribles ravages sous nos regards attristés. Nous constatons avec une profonde douleur une recrudescence dans l'abus des boissons enivrantes; le démon fait son œuvre infernale; ses agents redoublent d'activité et d'audace, et le mal, semblable à une marée toujours montante, agrandit le cercle de ses ravages et Nous fait entrevoir les plus graves catastrophes, si Nous ne Nous hâtons d'y mettre une digne puissance.

Déjà, dans un mandement précédent (No 4), Nous vous mettions en garde contre le redoutable fléau de l'ivrognerie. "L'intempérance, disions-Nous alors, est l'une des grandes plaies de la société, une source perpétuelle et féconde de péchés et de misères de toute espèce; elle altère la santé, abrège la vie, corrompt l'esprit et le cœur; elle sème la désolation et la ruine dans les familles; elle produit l'oubli de Dieu et des plus saints devoirs; elle multiplie les jurements, les blasphèmes, les discordes, les scandales, et conduit bien des âmes à leur perte éternelle. Comme chrétiens et bons citoyens, vous devez, Nos Très Chers Frères, faire tout en votre pouvoir pour empêcher vos enfants de contracter cette funeste et tyrannique habitude et pour faire disparaître cette source intarissable de malheurs."

Avec les Pères du septième Concile provincial, Nous disions encore que l'absolution doit être refusée: 1o aux conseillers municipaux qui votent de côté les lois de la conscience, accordent sciemment une licence à des personnes indignes; 2o A ces personnes elles-mêmes qui, ayant obtenu une licence, vendent de la boisson aux jeunes gens et autres qu'elles prévoient devoir en abuser, qui font ce trafic les jours de dimanches et de fêtes d'obligation et qui violent également la loi civile et la loi morale; 3o A toutes les personnes qui vendent sans licence; 4o A tous ceux qui par leur signature ou autrement, favorisent des hommes qu'ils savent indignes d'obtenir une licence.

Malgré ces avertissements solennels, que notre devoir Nous obligeait de vous donner, le mal a continué sa marche progressive; le démon de l'ivrognerie a réussi à s'introduire dans bien des âmes qu'il conduit aux abîmes. En certains endroits le scandale s'affiche effrontément; cette plaie hideuse s'attaque à la jeunesse, à l'âge mûr, à la vieillesse même; on s'enivre sans honte et presque sans remords, et pour se procurer de la boisson enivrante, on met de côté toutes les lois divines et humaines; on n'hésite pas à contracter de lourdes dettes; on compromet son avenir et celui de sa famille; tous les sentiments d'honneur chrétien, de religion, d'intérêt temporel et spirituel sont foulés aux pieds pour satisfaire cette malheureuse passion. Quelle folie! Quel aveuglement! quel oubli de ses devoirs les plus essentiels de la vie chrétienne! quelle conduite insensée à l'approche du jugement terrible que chacun aura bientôt à subir et de l'éternité qui s'avance! Peut-on oublier ce que dit l'apôtre saint Paul (I Cor. VI, 9-10), que ni les fornicateurs, ni les ivrognes, ni les médiateurs, ni les ravisseurs du bien d'autrui ne seront héritiers du royaume de Dieu?

Depuis quelque temps, des hommes sans conscience, qui n'ont d'autre mobile de leur conduite qu'un gain sordide, ont importé en cette contrée une

quantité considérable de boissons enivrantes, qui se sont vendues à bas prix. De là des désordres sans nombre, que Nous sommes tenu de réprimer par tous les moyens que Dieu a mis à Notre disposition.

A ces causes et le Saint nom de Dieu invoqué, Nous déclarons qu'à partir de la publication de ce mandement, les fautes suivantes sont des cas réservés à l'évêque et à ses vicaires généraux, de sorte qu'aucun autre prêtre ne pourra en absoudre sans avoir reçu une permission spéciale pour chaque cas: 1o l'introduction illégale de boissons enivrantes dans la province de Québec; 2o le secours donné aux contrebandiers, par exemple, en cachant dans sa maison ou ailleurs, ou laissant cacher ces boissons, ou bien en contribuant à les transporter pour les soustraire à la loi; 3o l'achat de ces boissons que l'on sait avoir été illégalement introduites.

Sera le présent mandement être lu et publié au prône de toutes les églises ou chapelles, et autres où se font les offices publics, le premier dimanche après sa réception et de nouveau le dimanche après l'Ascension.

Ce mandement pourra être lu plusieurs fois dans le cours de l'été, si M. M. les curés le jugent à propos.

Donné à Chicoutimi, sous Notre seing, le sceau du diocèse et le contre-seing de Notre secrétaire, le vingt-huit octobre mil huit cent quatre-vingt-dix, deuxième anniversaire de Notre consécration épiscopale.

LOUIS-NAZAIRE, Evêque de Chicoutimi. Par mandement de monseigneur, THOMAS ROBERGE, Ptre, Secrétaire.

LA SESSION

La session sera bien remplie si on en juge par le discours du trône, que l'on peut, sans trop faire erreur, appeler le "menu" de la session. Cependant il est à espérer que les députés ne seront pas trop gourmands et ne se feront pas servir de tous les plats; autrement le festin pourrait bien durer plus longtemps que le gouvernement ne le désire et se continuer jusqu'à Pâques ou à la Trinité. Nous ne reproduisons pas ce discours du trône que nos lecteurs ont déjà lu pour la plupart sur d'autres journaux. Nous en dirons cependant quelques mots.

La question de l'emprunt est la plus importante du discours du trône. Elle fera probablement le sujet d'une belle discussion. Le gouvernement aura fort à faire pour bien faire comprendre au peuple que les administrations précédentes sont en partie responsables du nouvel emprunt. Nous voulons bien croire que cet emprunt est urgent en face des obligations de la province, mais le gouvernement aurait mauvaise grâce à vouloir en faire retomber la responsabilité sur les autres.

Il n'y a pas de doute que cet emprunt sera autorisé par la législature. M. Mercier commande une forte majorité et en élistant les partisans du gouvernement, le peuple a approuvé le programme de M. Mercier, nous dirons même a approuvé l'emprunt. Il eut fallu fermer les yeux pour ne pas voir aux dernières élections locales que la politique du gouvernement nous conduirait inévitablement à un emprunt de 5 à 6 millions. Eh! bien, puisque c'est le désir du peuple, que cet emprunt se fasse et que ce soit pour le plus grand bien de la province! Que la dette flottante soit soldée complètement, que la province fasse honneur à tous ses engagements, paie les subsides promis aux compagnies de chemin de fer, fasse faire de nouveaux travaux publics, le pont sur le fleuve en face de Québec, etc. Il y a de grandes choses à faire avec ces millions bien employés et nous espérons que cet argent sera employé, comme le dit le discours du trône, de manière à augmenter la valeur des propriétés en cette province, à favoriser la prospérité générale et à développer les ressources et la richesse nationale.

Nous serons heureux de voir de nouveaux efforts de la part du gouvernement pour encourager l'agriculture. Il est difficile de mieux appliquer les deniers de la province. Il sera question durant la session de l'augmentation du salaire des magistrats de districts; l'an dernier l'augmentation n'était que pour les magistrats de Montréal. Il nous semble que cette distinction n'avait pas lieu d'être. Nos magistrats stipen-

diaires, abandonnent comme ceux de Montréal de pratiquer comme avocats, ils ont une besogne considérable et en outre, ils sont obligés de faire très souvent et en tous temps des voyages longs et pénibles. Il est évident que leur salaire n'est pas suffisant et nous ne croyons pas que cette augmentation soulève beaucoup d'opposition. Il ne faut pas oublier que nos magistrats sont peu nombreux et que l'augmentation de leur salaire sera un surplus de dépense relativement minime.

La question des asiles passionne déjà les esprits, quoiqu'il n'en ait guère été question à part le discours du trône.

Le discours du trône demande l'autorisation de faire des arrangements pour l'entretien et le traitement des aliénés "à la condition expresse toute fois que l'Etat prenne et conserve le contrôle absolu du service médical, condition qui devra être imposée, sans exception, dans tous les cas "trats qui pourraient être faits à l'avenir, à cet égard." C'est cette condition expresse qui soulève les réminiscences de plusieurs et qui a été le sujet d'une passe-d'armes très vive entre l'hon. Premier et M. L.-P. Pelletier. Au cours de la discussion, M. Mercier a même dit à M. Pelletier que ce dernier ne resterait pas son ami malgré lui et qu'il ne céderait pas ses opinions devant celles d'un homme qui n'a personne pour le suivre en chambre. Ces expressions sont très fortes et nous ont convaincu que M. Mercier n'aime pas M. Pelletier d'un amour bien tendre.

La séance de lundi n'a pas été aussi mouvementée, l'opposition a proposé une motion qui a été perdue par 21 contre 38. M. Nantel a proposé en amendement sur proposition pour deuxième lecture de l'adresse.

"Que cette chambre regrette que quoique le gouvernement actuel ait touché, provenant d'emprunts et de diverses autres sources, une somme de \$6,700,000 et qu'il perçoive annuellement \$500,000 de plus que les gouvernements précédents, il ne soit pas en état de rencontrer sans emprunts les besoins de l'instruction publique, de la colonisation, etc." Cet amendement a été rejeté sur une division de 37 contre 19 et l'adresse a été lue pour la seconde fois. La séance de mardi a été employée à des avis de motions.

Hier, des résolutions proposées par l'hon. M. Duhamel et ayant pour but de nommer un bureau d'examineurs pour les candidats aspirants à devenir mesureurs et inspecteurs de bois, et la question des asiles ont fait les frais de la discussion.

LE FROMAGE

Le marché de Liverpool se maintient toujours ferme à 49 s. et 50 d. et cependant les affaires en Canada ne sont pas aussi brillantes qu'elles devraient l'être avec un tel prix sur les marchés étrangers. On attribue ce bas prix au retard et à l'hésitation des acheteurs anglais. Il y a des maisons anglaises qui ont acheté le fromage de nos fabriques avantageusement, mais si nous comparons nos exportations de cette année avec celles de l'an passé, nous constatons que les achats de cet automne sont moins considérables et pourtant la quantité produite est beaucoup plus grande; il est facile à expliquer après cette constatation, pourquoi notre marché au fromage est faible. Aujourd'hui, certains propriétaires sont obligés d'accepter $\frac{1}{2}$ ou $\frac{1}{3}$ centin plus bas que les prix refusés il y a une quinzaine.

Nos dernières exportations ont réalisé 9 cents. On nous dit qu'il a été expédié 50,000 livres de fromage la semaine dernière. MM. Johnny Brassard et Jean Girard ont embarqué seuls 20,000 livres. A 9 cents, ces 50,000 livres de fromage doivent faire entrer au-dessus de quatre mille piastres dans les paroisses environnantes.

POURQUOI EMIGRER ?

Un journal de New-York annonce que plusieurs Canadiens-Français venant de la région de Québec s'en vont travailler dans la filature de Worcester, donne raison à un de nos derniers articles contre l'émigration, par les lignes suivantes: "Nous plaignons sincèrement les Canadiens qui se laissent leurrer de ces illusions. Il appartient à leurs compatriotes éclairés de les détromper. Quant à nous, nous ne saurions trop répéter que la vie de fabrique, plus assujettissante et plus pénible que celle de la campagne, n'offre à ceux qui s'y livrent que des salaires incertains avec toutes sortes d'éven-

tualités dangereuses pour eux et leurs familles, sans aucune garantie pour l'avenir. Le dépeuplement des campagnes par l'attraction des centres industriels est partout un fléau, et parmi ceux qui s'y laissent entraîner, il est bien peu qui n'aient pas lieu de s'en repentir, aux Etats-Unis comme ailleurs."

RELATIONS COMMERCIALES

L'hon. M. Foster, ministre des finances pour la puissance du Canada est parti pour un voyage aux Indes Occidentales. Le ministre des finances se propose de visiter les Bermudes, les Iles Sous-le-vent, la Guyanne Anglaise, la Jamaïque, Cuba, Haïti et les Iles Lucayes. Il étudiera, comme on l'a déjà dit, l'état du commerce dans ses régions et cherchera à y établir des relations commerciales avec le Canada.

Actuellement, il existe un triple service de steamers entre le Canada, les Indes Occidentales et l'Amérique du Sud, ce qui faciliterait la chose. Jusqu'ici le commerce avec les Indes Occidentales n'a pas été bien considérable, les droits de douane dans quelques unes des îles étant exorbitants et les exportations n'étant pas à la hauteur des produits que ces régions peuvent fournir. L'hon. M. Foster travaillera à étendre le commerce de la Puissance dans ces îles. M. Jenkins, son secrétaire, l'accompagne dans ce voyage qui durera environ six semaines.

LES ELECTIONS AUX ETATS-UNIS

C'est mardi dernier qu'a eu lieu aux Etats-Unis les élections pour le 52ème congrès. La majorité républicaine au 51ème congrès était de 23 voix.

Un bouleversement inouï, bouleversant qui a pris tout le monde par surprise, s'est produit dans l'opinion publique américaine. Il faut que les causes d'un tel changement soient bien fortes, soient appréciées également par bien du monde pour qu'une telle majorité se soit donnée la main dans le but d'arrêter les républicains dans leurs extravagances. Les démocrates, les adversaires du fameux bill McKinley ont emporté 231 élections sur 336, c'est-à-dire qu'ils ont une majorité de 134.

La protection outrée a été condamnée par le vote populaire. McKinley a été lui-même défait dans l'Ohio.

Cette élection n'est que l'élection des représentants au congrès et des fonctionnaires d'état, mais elle a une grande importance en ce qu'elle précède la campagne de 1892, qui sera une élection décisive, celle de l'exécutif dans la personne du président.

Nous nous réjouissons du succès des démocrates, car c'est un succès pour le Canada. Nous voyons la preuve que le bill McKinley de même que le protectionnisme mitigé du libre échange proué par Blaine, n'est pas plus en faveur chez nos voisins que chez nous.

CORRESPONDANCE

M. le Rédacteur, Votre correspondant POINTARD, dans une correspondance tout dernièrement publiée dans votre journal, s'est permis de troubler le deuil des paroissiens de St-Prime à propos du transfert du révérend M. F.-X. Bellefleur à la cure de St-Louis.

Monsieur POINTARD peut jouir de ce changement sans lancer contre nous des phrases blessantes.

Bien à vous, BLESSÉ.

St-Prime, 10 Nov. 1890.

AGRICULTURE

Le sel administré aux animaux pendant le temps de la stabulation

A propos de l'élevage et de l'engraissement du bétail, nous signalons l'expérience faite par l'emploi du sel comme assaisonnement de leur nourriture:

1. Deux à trois onces de sel augmentent l'appétit des bœufs et des vaches, et en augmentant par ce moyen leur ration ils augmentent de volume.

2. De fortes doses de sel, continuées pendant un certain temps produisent une exubérance vitale chez les bœufs et les vaches à l'engrais, augmentent leur poids et leur volume et donne à leur peau plus de finesse et de luisant.

3. Les vaches nourries avec du

mauvais fourrage maigrissent moins vite si on y mêle du sel.

4. Les bœufs bien nourris à l'engrais, se ressentent peu de l'adjonction du sel et des aliments, mais le sel paraît influer sur l'augmentation du suif.

5. Les vaches bien nourries peuvent se passer de sel, surtout quand on les soumet au passage de la peau, comme les chevaux.

6. L'emploi du sel est nuisible aux animaux qui reçoivent une nourriture verte, lorsqu'ils sont au pâturage parce qu'alors, vivant en liberté et pouvant choisir leurs aliments, trouvent dans les plantes dont ils se nourrissent une quantité suffisante de sel pour entretenir leur santé.

Moyen de maintenir l'appétit des porcs à l'engrais

Lorsqu'on donne aux porcs, pour les engraisser, une nourriture composée de pommes de terre cuites, de racines, de farine d'orge ou d'avoine, il arrive souvent que après l'avoir mangée avec avidité, ils finissent par s'en dégoûter, et par conséquent, ne profitent plus et l'on a beaucoup de peine à achever leur engraissement. Cet inconvénient peut être évité en mettant dans un vase des couches d'avoine stratifiées avec une peu d'eau. Deux poignées par jour suffisent à chaque porc à l'engrais. L'avoine gonflant beaucoup, il faut avoir soin de ne pas remplir le vase, comme aussi de ne préparer à la fois que ce qui peut suffire pour deux ou trois jours. Les porcs, par ce moyen conservent leur appétit.

G. des G.



Avis Public

EST par le présent donné que tout colon, qui, d'ICI AU PREMIER MAI PROCHAIN, paiera au complet ce qu'il doit à la Couronne sur prix d'achat de terres publiques, ne sera tenu de payer que cinq ans d'intérêt seulement.

La même remise est offerte aux colons sans titre qui achèteront et paieront le prix complet des terres qu'ils occupent, dans le délai susdit.

Tous ceux qui ne paieront point dans ce délai, devront subir la revocation de leur billet de location. Pour le paiement, on devra s'adresser à l'agent des Terres de la Couronne.

GEORGES DUHAMEL, COMMISSAIRE DES TERRES DE LA COURONNE.

DÉPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE, QUÉBEC, 24 OCTOBRE 1890.

Aucun journal n'est autorisé à publier cet avis sans une autorisation spéciale du Commissaire des Terres de la Couronne.

Geo. D.

6 nov. 90.

Avis

Il est spécialement défendu de passer sur les lots Nos 15 et 16 du second rang du canton Bagot, et d'y enlever du bois.

Peter McLean,

Gérant du Club Ha! Ha! Bay, St-Alph., 21 nov. 1889, lan—21 nov. 89.

Aux Marchands

Depot de Tabac! DE TOUTES SORTES

Le soussigné vient de prendre des arrangements avec un grand manufacturier de tabac et pourra à l'avenir fournir aux marchands de Chicoutimi et des campagnes environnantes, en bas du prix de Québec, toutes sortes de tabacs tels que

TABAC en feuille, en torquettes, en rouleaux, en paquets, à chiquer, etc., etc.

Ces divers tabacs sont de très bonnes qualités et sont vendus

En Gros Seulement

Le soussigné vient d'entrer dans le nouveau et spacieux magasin qu'il a fait construire durant la dernière saison. Il est maintenant en état de satisfaire à toutes les demandes.

Toujours en mains,

FARINES DE TOUTES SORTES

directement importées des moulins du Manitoba et qu'elles peuvent être vendues à meilleur marché qu'à Québec.

Agent pour la célèbre moissonneuse "DAISY", à un seul cheval. La "DAISY" est la moissonneuse qui donne le plus de satisfaction dans le comté.

AU CHOIX DES CULTIVATEURS

Cinq sortes différentes de charrues en acier des meilleures manufactures.

JOS. GAGNON, Marchand.

10 septembre 90.—la

MOISSONNEUSE

"DAISY"

A UN CHEVAL

La DAISY donne une meilleure javelle que toute autre en Canada. Elle est non seulement efficace dans le grain de conditions favorables, mais sans rivale dans une moisson mal conditionnée. Elle n'a pas de tirage de côté, et quant au principe, à la balance, l'ouvrage et les matériaux, est insurpassable, et aussi parfaite que nous puissions la mettre.

Elle concentre toutes les qualités d'une bonne moissonneuse et beaucoup d'autres très remarquables. Ses succès et son ouvrage font l'orgueil de ses propriétaires, et rien ne sera épargné pour la tenir à la hauteur de sa position.

—AUSSI—

engins, bouilloires, moulins à scie avec les machines, etc.

W. A. ROSS

30 Rue St-Paul, Québec.

A Chicoutimi, M. Jos. Gagnon est notre agent pour la vente de nos instruments agricoles.

N. B. Les plus bas prix de la ville pour les marchandises de premier choix 14 mai 90.

Avis

Est par les présentes donné que lundi le 17 courant, je vendrai à l'encan public tout le stock provenant de la faillite de Wm Grant. Vente sans réserve à n'importe quel prix. Venez voir.

DEPECHE SPECIALE

Après plusieurs jours de retard le steamer de la ligne Dominion, Vancouver, est arrivé en cette ville hier soir; la traversée a été excessivement orageuse; vendredi dernier, à 6 heures du matin, une immense vague envahit le Vancouver; la passerelle et la cabine de travail du capitaine furent emportées à la mer ainsi que le capitaine et un quartier maître; tous les instruments furent perdus; le steamer fut en branle et on crut qu'il allait sombrer. Les passagers n'apprirent la mort du capitaine que lundi, alors que le navire était en vue de terre.

NOTES LOCALES

RELIGIEUX Un mandement d'une grande importance a été lu dimanche dans toutes les églises du diocèse. Nous le publions dans une autre colonne.

PERSONNEL Le Rév. M. Roberge, secrétaire de l'évêché, MM. D. Tessier, Cy. Blais, P.-H. Boily et quelques autres citoyens sont arrivés par le bateau samedi.

VENTE PAR LE SHERIF Lundi, à eu lieu à Latérière, la vente de toutes les propriétés de M. Paul Couture.

ECOLE DU SOIR Les écoles fonctionnent très bien. Une centaine d'élèves suivent les cours et se montrent aussi encouragés qu'assidus. Les commissaires s'occupent de procurer une installation convenable.

SELLIER M. G.-A. Blais, barbier, à l'honneur d'informer le public qu'il a ouvert une boutique de sellier chez M. Nap. Picard, frébantier. Il servira ceux qui voudront bien l'encourager avec promptitude et d'une manière très satisfaisante.

PETITE GAZETTE

Session fédérale.—Le parlement fédéral, dit le Citizen d'Ottawa, se réunira à la fin de février ou au commencement de mars.

Election de Vaudreuil.—Il est probable que le candidat conservateur pour le comté de Vaudreuil, sera le Dr Cholette de Ste-Justine. La nomination aura lieu le 15 novembre et la votation le 23.

Afrique.—La paix est conclue avec le roi de Dahomey. Cette paix a été négociée et obtenue par un prêtre, un missionnaire, le P. Dorgère. Il avait été fait prisonnier à Whydah avec les otages, conduit à Abomey, au campement royal, et là, il avait obtenu la mise en liberté des émissaires du commandant Fournier.

Frappé de ce succès, l'amiral de Cuverville chargera le P. Dorgère d'entamer des pourparlers avec le roi nègre. Ces pourparlers viennent d'aboutir à la cessation des hostilités. Bien des missions s'ouvriront l'année prochaine.

dans un bel ordre du jour, l'hommage qu'il mérite, et a demandé pour lui un ministre de la marine la croix de la légion d'honneur.

Fraserville.—Il paraît certain que la People's Bank d'Halifax établira une succursale dans cette ville, très prochainement et construira une magnifique maison en granit, voisine du magasin de M. J.-A. Marchand.

La banque tiendra ses bureaux au premier étage et MM. D'Amour et Pouliot, avocats, tiendront leur bureau au second.

De nouveaux lots ont été concédés à la Pointe. Il y a encore un grand nombre de magnifiques terrains qui seront vendus avant peu.

Malgré la dépréciation générale qui se fait sentir depuis quelques temps dans le commerce; MM. Pelletier fils & Cie ont pris des engagements pour la construction d'un grand nombre de maisons, pendant l'hiver.

On dit que le fils du Seigneur Fraser doit faire construire un magnifique cottage sur le côté du Domaine.

Le coût de la propriété projetée s'élèvera à \$7,000 ou \$8,000.

Malade.—Nous regrettons d'apprendre que M. Chapleau est très sérieusement indisposé depuis jeudi dernier.

Le chemin du Labrador.—On dit que les explorateurs de la contrée que devra traverser le chemin de fer projeté au Labrador feront un rapport favorable au projet.

La magistrature.—On croit qu'il y aura avant peu des changements à Québec. On dit que le juge Tessier malade, se retirera; l'hon. juge Routhier le remplacera à la cour d'Appel et l'hon. Jean Blanchet sera fait juge.

LA SOCIETE D'INDUSTRIE LAITIERE DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Quebec, Novembre 1890. Monsieur, La convention annuelle de notre Société aura lieu mercredi et jeudi, les 26 et 27 novembre courant, à Sorel; les séances se tiendront probablement à l'Hôtel-de-Ville, et la première séance commencera à dix heures du matin, mercredi le 26.

Une vingtaine de conférenciers de renom traiteront différents sujets d'agriculture et d'industrie laitière très-intéressants.

Le programme remplira amplement les deux jours de séances. Tous sont cordialement invités à assister aux séances, quand même ils n'auraient pas l'intention de se faire inscrire comme membres.

Les cultivateurs qui ont des silos, sont priés d'envoyer par Express un échantillon de leur ensilage, (dans une boîte à fromage) à l'adresse du secrétaire à Sorel. Les frais d'Express seront payés par la société, à Sorel. De même ceux qui désirent exhiber des échantillons de beurre et de fromage pourront les adresser au secrétaire, à Sorel, où les frais d'Express seront payés par la société.

REDUCTIONS DE PASSAGES SUR LES CHEMINS DE FER

Il y aura comme à l'ordinaire des réductions de prix de passage sur les chemins de fer; les certificats nécessaires pour obtenir ces réductions seront expédiés de suite à ceux qui en demanderont. Envoyez pour cela une carte-postale au secrétaire, en disant par quelle ligne de chemin de fer vous aurez à passer et en donnant votre adresse exactement.

Que l'on remarque bien ceci: A l'exception de l'Intercolonial et du chemin du lac St-Jean, il faut vous servir des certificats en venant; sinon vous n'aurez pas de réduction.

Ces réductions sont: Sur l'Intercolonial, moitié prix. Sur le chemin de fer du lac St-Jean, moitié prix. Sur le Québec-Central, moitié prix. Sur le Pacifique et sur le Grand-Tronc, plein prix de première classe en venant, et tiers du prix seulement pour retourner. Tous ceux qui, à une époque quelconque, ont fait partie de la Société, et tous ceux qui veulent assister à cette convention et se faire inscrire comme membres obtiendront sur demande spéciale au secrétaire les certificats qui viennent d'être mentionnés.

Les membres des Cercles Agricoles pourront aussi obtenir ces certificats en s'adressant au sous-secrétaire par l'entremise de leur curé ou de leur président.

Il faut avoir ces certificats avant de partir pour obtenir la réduction. Demandez les de suite pour être sûr de les avoir à temps.

Tous ceux qui enverront immédiatement au secrétaire leur souscription pour 1891, \$1, recevront à temps ces certificats de chemins de fer; l'envoi de la souscription comptera pour une demande de certificat.

UN SUJET IMPORTANT

A nos membres anciens et nouveaux, nous avons distribué ce printemps un programme établissant les conditions dans lesquelles des syndicats de fromageries ou de beurrieres pouvaient se constituer. Nous attirons de nouveau l'attention sur ce programme. La Société cherche à faire bien apprécier l'importance majeure qu'il y a de travailler avec un peu plus d'entente à l'amélioration de la fabrication. Former un syndicat, c'est en deux mots, s'entendre entre propriétaires de fabriques d'un même district ou d'une même région (mais un nombre de pas plus de 25 à 30) lo pour s'engager un fabricant de première classe qui aura la surveillance de la fabrication et de l'éprouve du lait et qui pour cela aura, constamment pendant tout l'été, à faire la visite de ses fabriques; 2o pour supporter en commun les frais de cette surveillance et enseignement. Le gouvernement local pour l'année écoulée, avait promis de contribuer, moitié pour moitié, aux frais d'enseignement des syndicats; il n'y a aucune raison de supposer que cette contribution ne sera pas continuée à l'avenir.

La société de son côté prendra des mesures pour préparer les inspecteurs que les syndicats engageront, à remplir efficacement leurs fonctions.

Tout le projet sera développé à la convention; les régions qui ont déjà décidé de s'organiser voudront bien envoyer des délégués à la convention afin d'offrir toutes les suggestions convenables à la mise en marche de cette importante amélioration.

Les bons fabricants sont priés de se préparer en vue de remplir ces postes d'inspecteurs.

La Société aura besoin d'un inspecteur général pour la saison prochaine. Ceux qui ont les qualités nécessaires pour remplir de poste, sont priés d'envoyer leurs offres de service. Ces offres seront soumises au bureau de direction à la Convention de Sorel, pour décision dans le cours de l'hiver. Salaire \$350 et pension en voyage.

Nos membres pourront obtenir du Secrétaire des formules de rapport de fabriques.

Venez sans faute à Sorel et demandez à vos amis d'y venir, —mercredi et jeudi, les 26 et 27 novembre courant.

Par ordre, J. DE L. TACHÉ, Secrétaire S. I. L. Boîte 1023, Québec.

A VENDRE

Deux poêles simples. 1000 livres de vieux journaux pour tapisser et envelopper au bureau du Progrès du Saguenay.

DUPUIS, DEMERS & CIE

FLEURS, GRAINS ET PROVISIONS EN GROS CHAMBORD JUNCTION, LAC ST-JEAN VENANT D'ETRE REÇU:

Fleurs dans toutes les qualités et dans tous les prix, venant des moulins de l'Ontario, Manitoba, Nord-Ouest et Chicago. Aussi Lard, Saindoux, etc. Farine de blé d'Inde rond, Moulée et Son, Moulée et Graine de Coton, matière propre à augmenter la production du lait chez les vaches et qui sert à engraisser le bétail.

UNE VISITE EST SOLLICITEE DUPUIS, DEMERS & CIE 26 Juin 90.

GRAINS DE SEMENCE

Ble' rouge du Manitoba, Ble' blanc de Russie, Ble' blanc fève AVOINE, ORGE, POIS, LENTILLES, ETC., ETC. BLE D'INDE A SILOS. GRAINE DE MIL, CANADIENNE ET AMERICAINE GRAINE DE TREFLE ROUGE ALSIKER, ET BLANC PLATRE A TERRE. —AUSI— LEUR, ORZAU, BARLEY, SON, MOULÉE, Etc. MOULÉE, DE BLÉ D'INDE (Cornfeed) L'ENGRAIS PAR EXCELLENCE ET A BON MARCHÉ. —Lard, Saindoux, Jambon fumé, Huiles de poisson, Etc.— J.-B. RENAUD & CIE, 72 & 82, RUE ST-PAUL, QUEBEC.

ANTOINE HAMEL CONFISEUR. RUE RACINE, --- CHICOUTIMI. (Ancienne résidence de Pitre Mercier, Boulanger.) Toujours en mains un assortiment des plus complets de Pâtisseries et de Bombons de toutes sortes. Prix très réduits. 1 nov 90—1 an.

A VENDRE Les lots à bois Nos 19 et 20 du 6me rang du township Chicoutimi. Ces deux lots sont rapprochés de la ville et sont boisés en bois de toutes sortes. Une moissonneuse double, à bon marché.

Un cheval de 8 ans. Un poulain de 18 mois. S'adresser à VICTOR GUAY, Cultivateur, Rang St-Thomas. 18 sept. 90.

La compagnie d'Assurance LA ROYALE D'ANGLETERRE

Actif..... \$35,053,006.43 Surplus de l'actif sur le passif..... 11,411,507.31

BUREAU PRINCIPAL POUR LE CANADA: MONTRÉAL. WILLIAM TATLEY AGENT GÉNÉRAL.

Cette compagnie a placé près de \$1,000,000 en Canada, dont une grande partie, en dépôt au gouvernement fédéral, pour la protection spéciale de ses assurés Canadiens.

Montant net des primes sur assurances contre le feu, perçues en Canada, durant l'année 1889 \$334,299.

La réputation et la popularité de la compagnie sont parfaitement établies par le revenu des primes ci-dessus mentionné, lequel surpasse d'une moitié au moins celui de toute Assurance.

«La Royale» est reconnue dans le monde entier pour sa libéralité envers ses clients et pour la promptitude et la justice qu'elle apporte dans le règlement de leurs réclamations. Le meilleur est après tout le moins dispendieux.

On demande des agents dans les endroits où la compagnie n'a pas encore de représentant. 16 oct 90.

MAISON DE PENSION

Madame Veuve Chs Blackburn est revenue à Chambord où elle a ouvert une maison de pension dans l'ancienne résidence de M. Faustin Boivin, porte voisine du magasin de M. Louis Fillion et à quelques pas du dépôt des chars. Rien ne sera épargné pour procurer aux pensionnaires et aux voyageurs tout le confort désirable.

CARTES D'AFFAIRES

CHARLES GAGNON, AVOCAT.

CHICOUTIMI. BUREAU DE 9 H. A. M. A 4 H. P. M.

L.-A. LANGLAIS, Avocat

M. Langlais a ouvert bureau à Hébertville où il a fixé sa résidence. Il suivra les termes de toutes les Cours du district et s'occupera de prêts hypothécaires et de vente de terres.

L.-G. BELLEY, AVOCAT.

Bureau: Bâtisse du Progrès du Saguenay, rue Racine, Chicoutimi.

JOS. PELLETIER, AVOCAT.

Bureau: Dans le bas de la maison de M. Onés. Tremblay, cordonnier, rue Racine, Chicoutimi.

SAVARD & ALAIN, AVOCATS.

P.-V. SAVARD, L. L. L. — L. ALAIN, L. L. B. BUREAU: RUE RACINE, CHICOUTIMI.

VOISIN DU BUREAU DE POSTE

Dr L.-E. BEAUCHAMP CONSULTATIONS DE 9 H. A. M. A 4 H. P. M.

Rue Racine, Chicoutimi.

STANISLAS CARON MEDECIN ET CHIRURGIEN

GRADUÉ A LAVAL Rue Racine, Chicoutimi.



Le et après LUNDI, le 6 OCTOBRE 1890, les trains partiront de la station du Pacifique, Québec, et arriveront comme suit, excepté les dimanches:

DEPART DE QUEBEC 7.30 A. M.—Express direct pour le lac St-Jean tous les jours, arrivant à la Junction Chambord à 5.45 P. M., et à Roberval à 6.30 P. M.

3.45 P. M.—Train mixte pour la Rivière-à-Pierre tous les jours, y arrivant à 8.00 P. M. (et à St-Raymond à 6.30 P. M.)

ARRIVÉE A QUEBEC 9.00 A. M.—Train mixte part de la Rivière-à-Pierre tous les jours, à 4.40 A. M., et de St-Raymond à 6.20 A. M. arrivant à Québec à 9.00 A. M.

7.00 P. M.—Express direct part de Roberval à 8.00 A. M. tous les jours (et de la Junction Chambord à 8.40 A. M.) pour Québec, y arrivant à 7.00 P. M.

Le fret pour tous les points des districts du lac St-Jean et Saguenay, à l'est de la Junction Chambord, est enregistré pour la Junction Chambord, et pour Roberval et les endroits à l'ouest enregistrés pour Roberval.

25 minutes pour prendre le lunch au lac Edouard.

Le fret ne sera pas reçu à Québec après 5 h. P. M.

Billets de retour de première classe aux taux d'un simple billet, de Québec à toutes les stations, omis les samedis, bons pour revenir jusqu'au mardi suivant.

Excellentes terres à vendre par le gouvernement, dans la vallée du lac St-Jean à des prix nominaux. Le chemin de fer transportera les nouveaux colons, et leurs familles, et une quantité limitée de leurs effets de ménage GRATIS.

Avantages spéciaux à ceux qui établissent des moulins ou autres industries.

Pour information au sujet des prix pour les passagers et des taux pour le fret s'adresser à ALEXANDRE HARDY, agent général pour les passagers et le fret, Québec.

J.-G. SCOTT, Secrétaire & Gérant. Québec, 4 octobre 1890.

AVIS

BIJOUTERIES! ARGENTERIES

Empressez-vous de vous rendre chez M. Pamphile Colozza, Horloger et Bijoutier: vous y trouverez un assortiment des plus complets en Bijouteries et Argenteries de toutes sortes: tel que Montres en or et en argent, Montres à boîtiers doubles, Jones, Bagues, Alliances, Chatnes, etc. Couteaux, Fourchettes en argent et de qualité inférieure et tout ce qui s'emploie dans le service de table.

Assortiment très complet d'accordéons et de violons de tous les prix.

Réparations et ouvrages de commande faits avec le plus grand soin et promptitude.

Une visite est respectueusement sollicitée. 25 sept. 90.

OUVRAGE! OUVRAGE!

200 hommes trouveront de l'emploi dans nos chantiers durant la saison de 1890-91: Bons gages seront payés pour bons hommes.

ST-LAWRENCE LUMBER CO LTD. Berthier.

A vendre Un emplacement situé en arrière de la rue du Couvent avec maison en bois à 2 étages, et solage en pierre. Conditions faciles. S'adresser à M.-O. BOSSÉ.

AGENTS WANTED If you want to make MONEY, take hold and sell our choice Nursery stock. Now is the time, write us at once for terms. MAY BROTHERS, Nurserymen, Rochester, N.Y.

A Vendre Un emplacement portant les numéros 174 et 175 du cadastre dans la rue du Couvent et occupé par M. Thadée Desbiens. Pour conditions s'adresser à M.-O. BOSSÉ, 4 sept. 90.

LE BAUME DIVINA

Monsieur E.-O. Dadevoir, Je recommande avec plaisir à tous ceux qui doivent lire mon certificat, que je souffrais depuis 3 ans de la maladie du Foie et des Intestins, qui m'a fait endurer une douloureuse agonie depuis huit ans. J'étais entre les mains des principaux médecins et j'ai pris sans aucun succès tous les remèdes qu'on me recommandait, j'ai pris même les remèdes des charlatans, qui m'ont fait plus de mal que de bien. Mais, monsieur, on me conseilla d'essayer vos remèdes sauvages, le Beau Divina des montagnes vertes. Je commençai à en prendre régulièrement pendant un mois; mon appétit devint meilleur et j'ai gagné tant de forces que j'ai pu faire cette été tous mes travaux. Comme vous voyez je suis parfaitement rétabli. Maintenant je prends beaucoup de plaisir à recommander à toutes les personnes les bons effets de vos remèdes Divina originaires du vrai Baume des montagnes vertes, dont j'ai eu le bonheur d'en obtenir la guérison. Si quelqu'un doute sur ce que je vous écris, qu'il s'informe non-seulement à moi mais à n'importe qui de cette paroisse, car tout le monde me connaît, et on n'est pas retenu à la maison pendant 8 ans sans que toute la paroisse le sache.

Je suis pour la vie votre très oblige, Léopold Alin, St-Raymond, nord de la rivière.

Ces remèdes connus sous le nom de Baume Divina originaires des montagnes vertes, sont vendus seulement par M. Tessier & Petit, seuls agents pour Chicoutimi. 19 déc. 89.

Grains de semence natifs

Blé du Manitoba, Blé de la Russie, Blé fève blanc et rouge, Orge, Avoine, Seigle

Graine de mil canadienne et américaine, Grains de trefle rouge, blanc, et alsike —AUSI—

Fleur en quarts et en poches de toute qualité.

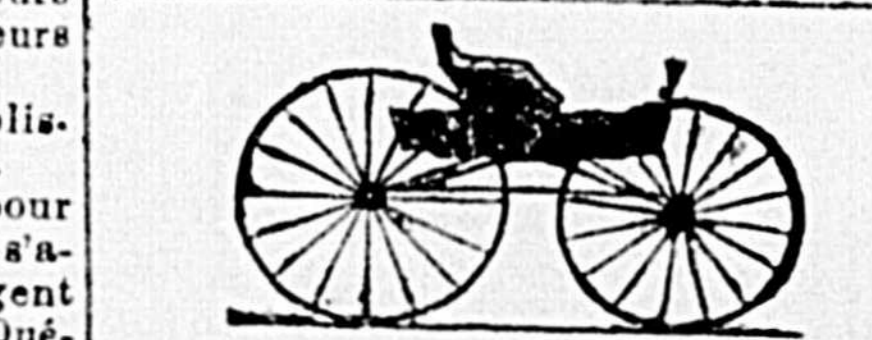
Lard canadien et américain en quarts et en demi-quarts.

Saindoux en sceaux et en chaudières Jambons, Barley, Gruau, Huile de Morue et Loup-Marin, Sel-fin, etc.,

A vendre par

GEO. TANGUAY, Rues Arthur, Bell et Ledenhall, Basse Ville près de la banque de Montréal, QUEBEC

Demandez les prix Québec, 18 août 1888. 1 an.—C. 4 fs



LOUIS BOUCHARD CHARRON CHICOUTIMI

Spécialité: Voitures de toutes sortes

AVIS

Léo Girard

Le Club Ha! Ha! Baie, Comté de Chicoutimi vient d'acheter la propriété du lac Girard, situé dans le canton Bagot, et par le présent, il est strictement défendu à toute personne de passer sur les terrains avoisinant les lots Nos 19 et 20 du township Bagot, et aussi expressément défendu de faire la pêche dans le dit lac.

Le club vient aussi de faire l'acquisition des propriétés du Revr Ths Roberge, Ptre, dans les cantons Bagot, Nos 16 et 17 comprenant 165 acres de terre. Il est défendu de passer sur ces lots, d'aller auprès du lac et d'y pêcher, sous peine des amendes les plus sévères.

PITRE McLEAN, PROPRIÉTAIRE

La vendetta dans la Virginie occidentale

La guerre d'extermination que se font depuis des années dans le comté de Logan (Virginie occidentale) les trop fameuses factions MecCoy et Hartfield vient de se rallumer. Bob MecCoy, le chef actuel de la faction du même nom, a été surpris ces jours-ci près de Tennis Camp et tué à coup de carabine dans une embuscade par un nommé Dempsey et quelques autres membres de la faction Hatfield. L'autopsie de MecCoy a montré qu'il avait dix-huit balles dans le corps. Ce misérable d'ailleurs ne mérite aucune pitié, car il est bien connu qu'il avait tué lui-même de sa main huit hommes appartenant à la faction opposée. Mais les partisans de MecCoy ont juré de venger sa mort et les habitants paisibles de la région sont dans la consternation, car il est sérieusement à craindre que le comté ne soit mis de nouveau à feu et à sang.

L'exploit d'un jeune bandit

La diligence faisant le service de la poste dans les environs d'Ukiah (Californie), a été arrêtée l'autre soir à dix milles de cette ville, par un audacieux bandit masqué et armé de deux gros revolvers.

Le bandit s'est fait remettre les sacs de la poste et le coffre de la compagnie de messageries Wells Fargo. Cependant, tandis que le voleur s'était mis tranquillement sur le bord de la route à éventrer avec un couteau les sacs de la poste et à décacheter les lettres pour voir s'il n'y avait pas d'argent, le postillon nommé MacDanic a essayé de le tuer, mais son revolver a raté. Le bandit a riposté aussitôt par deux coups de feu; mais le brave postillon ayant foudroyé en même temps ses chevaux, n'a pas été atteint. L'alarme a été donnée au premier relais; un shérif et plusieurs hommes de bonne volonté se sont mis à sa poursuite du bandit et, après l'avoir chassé à pied sur une distance de quatre-vingt milles, ils ont fini par le capturer à Cloverdale. Mais ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que cet audacieux bandit n'est qu'un jeune homme de dix-huit ans à peine. Le vol qu'il venait de commettre ne lui avait pas rapporté plus de \$100. Se voyant pris, le jeune bandit a avoué son crime et il a été conduit en prison en attendant son procès.

Succi à New-York

Succi, le célèbre jeuneur italien, a commencé, à New-York, un nouveau jeûne de quarante cinq jours, pendant lesquels il s'est engagé à ne prendre que de l'eau et quelques gouttes de sa mystérieuse liqueur qu'il prétend pouvoir suppléer à toute nourriture.

Pendant la durée de son jeûne, qui ne doit finir que le 20 décembre prochain, Succi occupera un appartement situé au dessus de l'établissement de MM. Koster & Bial. Avant de commencer son jeûne, Succi a été soigneusement pesé, mesuré et examiné par une commission de six médecins. Il restera constamment sous la surveillance de quelques-uns de ces médecins et de plusieurs reporters. On dit que le New-York Herald seul a détaché, trois de ses reporters pour surveiller le jeuneur nuit et jour.

Lutte sanglante entre un père et un fils à Chicago

Frank Griebel, un vieillard aux cheveux blancs, a mortellement blessé son fils Auguste

à coups de couteau à Chicago dans des circonstances particulièrement dramatiques.

Le jeune Griebel, qui menait depuis quelques temps une vie de dissipation, est rentré ivre chez lui l'autre soir et a fait une scène des plus violentes à son père parce que celui-ci refusait de lui donner de l'argent pour continuer sa débauche. Le vieillard, pour mettre fin à cette scène et laisser à son fils le temps de se dégriser, s'est retiré dans sa chambre à coucher. Mais son fils l'a suivi, l'a renversé d'un coup de poing en plein visage et s'est mis à le fouler aux pieds. Cependant le vieillard est parvenu à se relever, et, tirant un couteau de sa poche, en a porté quatre coups à son fils qui cherchait à le renverser de nouveau.

Auguste Griebel n'était pas encore mort aux derniers avis; mais son état était absolument désespéré. Le père a été arrêté et déposé jusqu'à plus ample information mais il est probable qu'il sera exonoré comme s'étant trouvé en état de légitime défense.

Policeman meurtrier

Un policeman de Troy, nommé Patrick Walsh, a tué sa femme, parait-il dans les circonstances les plus suspectes. Walsh était en congé, et il prétend qu'étant rentré chez lui à une heure avancée de la nuit il a trouvé sa femme dans une situation compromettante. Il ne dit pas avec qui elle était et ce qu'est devenu le prétendu complice.

Ce qu'il y a de certain, c'est que Walsh, en rentrant chez lui à une heure indue, a arraché sa femme de son lit, l'a jetée sur le parquet et lui a broyé la poitrine et brisé les côtes à coups de talons de bottes. La pauvre femme a été si grièvement blessée qu'elle est morte au bout de quelques instants. La femme du policeman tenait un débit de boissons et Walsh soutient qu'elle y a déjà longtemps qu'elle lui était infidèle.

Le meurtrier n'en a pas moins été arrêté et écroué ensuite jusqu'à plus ample information.

A VENDRE

Les lots à bois Nos 19 et 20 du 6ème rang du township Chicoutimi. Ces deux lots sont rapprochés de la ville et sont boisés en bois de toutes sortes. Une moissonneuse double, à bon marché.

Une faucille double, Patterson d'ayant servi que pour une récolte; en très bon état et à bonnes conditions. S'adresser à VICTOR GUAY, Cultivateur, Rang St-Thomas. 18 sept. 90.

OR PLAQUÉ SOLIDE.

Année d'existence nos montres de poche et de poches pour 60 jours de marche inviolables le beau jour de la fin pliqué à aucune adresse sur un prix de 32 cent en timbre de poste, et aussi enverrons sans frais, catalogues de montres et bijoux. Les prix sont d'une qualité très fine et garantie de durée des années et soutient l'essai de l'acide, est offert pour 32 cent pour 60 jours seulement. Envoyez votre adresse immédiatement et vous recevrez un coupon \$2.00 pour \$2.00. A. N. WATSON, ANDERSON & CO, 65 & 67 Adelaide St., East Toronto, Ont.

AVIS

EST par le présent donné qu'il est défendu de pêcher dans le lac Huard et Décharge sous peine d'être poursuivi par le propriétaire.

Des permis peuvent être obtenus en s'adressant à

Joseph Tremblay, Propriétaire.

Chemin de St-Urbain, près de la scierie de Nap. Gauthier. 24 juillet 90.—1 an.

MAURICE OVIDE BOSSE

NOTAIRE Hrs. de Bureau de 9 hrs A. M. 4 1/2 hrs P. M. EN FACE DE O. BOSSE, SHERIFF, CHEZ M. B. LEVESQUE.

Aussi:—Agent pour le comté de Chicoutimi, de la célèbre compagnie "THE MANUFACTURER'S LIFE" —and— ACCIDENT INSURANCE Co., Toronto.

AVIS AUX FAMILLES

Voulez-vous économiser, ne manquez pas d'aller acheter au

MAGASIN POPULAIRE DE EMILIEN ANGERS MARCHAND ÉPICIER NO 28, MARCHÉ CHAMPLAIN BASSE-VILLE, QUÉBEC

Assortiment d'Épicerie des plus complets, Prix défiant toute compétition, Satisfaction parfaite.

CULTIVATEURS ENVOYEZ

VOTRE LAINE A SHERBROOKE!

Vous aurez de belles étoffes, couvertes, flanelles, etc.

DEPUIS 10 ANS

Nos produits ont donné la plus entière satisfaction dans le Saguenay et toute la Province.

Nous avons nommé

M. M. GUAY & CIE

Comme agents de notre maison pour Chicoutimi et les paroisses voisines. Voir nos échantillons pour toutes informations et pour envoyer votre laine, adressez vous à

M. M. GUAY & CIE. A.-L. GRINDROD & CO, SHERBROOKE, P. Q. 22 mai 90.

IMMENSES AVANTAGES!

Dont vous pourrez profiter en allant acheter au magasin général du bon marché tenu par

P.-H. BOILY MARCHAND RUE RACINE, CHICOUTIMI

AVIS Lac "XAVIER"

Le susdit lac ayant été loué par le sous-igné, en conséquence, il est strictement défendu de faire la pêche sous peine de pénalité autorisée par la loi. Ce lac est situé dans le 5ème rang du township Harvey.

W. ANDERSON. St Fulgence, 18 Sept. 1890.—2 ms.

L'abus des liqueurs ennuies vantes positivement guéri par l'administration du spécifique du Dr Haines

Ce spécifique peut être donné dans une tasse de café ou de thé, sans la connaissance de la personne qui le prend, que cette personne soit un grand ivrogne ou seulement adonné à la boisson. Des milliers d'ivrognes ont été guéris en prenant ce remède dans leur café hors de leur connaissance, et aujourd'hui, ils croient qu'ils ont abandonné la boisson grâce à leur énergie. Aucun effet vicieux n'est produit par l'administration de ce remède. Guérisons garanties. Demandez les circulaires et les renseignements. Adresse privée: Golden Specific Co. 185, Race St. Cincinnati. O 1 an.—28 mai 1889—703.

ECOLE VETERINAIRE DE QUEBEC

L'ouverture des cours de l'Ecole Vétérinaire de Québec aura lieu

JEUDI, LE 2 OCTOBRE 1890 A 5 hrs p. m.

Le Gouvernement met à la disposition des élèves un certain nombre de bourses qui donnent aux titulaires le droit de suivre tous les cours gratuitement excepté la dissection.

On peut obtenir ces bourses en s'adressant au Dr G. Leclerc, secrétaire du département d'Agriculture, ou à M. E.-A. Barnard, secrétaire du Conseil d'Agriculture ou à

J.-A. COUTURE, D. M. V. 49 rue Desjardins. DIRECTEUR DE L'ECOLE. 18 sept. 2 ms.

GRAINS DE SEMENCE

Nous recevons par le premier voyage du bateau un assortiment considérable en Grains de Semence et en Farines.

BLÉ DUMANTOBA! BLÉ DE RUSSIE!

ORGE! AVOINE! POIS! LENTILLES!

GRAINES DE TREFLE ROUGE, BLANC, Etc., Etc. Graines de toutes sortes! TESSIER & PETIT.

FARINE "MAGICIENNE," "ARABIE" "SPRING EXTRA," "PATENTE" "MIDDLINGS" "LAKE VIEW" "ROSEBUD" BLÉ D'INDE! FARINE DE BLÉ D'INDE JAUNE! ETC., ETC., ETC.

N'oubliez pas de nous faire une visite avant de faire vos achats, nos bas prix vous surprendront.

AVANTAGES SPECIAUX

VENEZ-VOIR! VENEZ-VOIR!!

Tessier & Petit. ELIE BEDARD



HORLOGER ET BIJOUTIER

En gros et en détail 245

RUE ST-PAUL, PALAIS, QUEBEC

MONTRES EN OR ET EN ARGENT, HORLOGES, ÉPINGLES ET CHAINES EN OR, BAGUES, SETS EN OR DE QUINER, JONCS, ALLIANCES

BAGUES EN DIAMANT. SPECIALITES LUNETTES ET LORNGONS EN CRISTAL LAURANCE.

Lunettes Laurance, Lunettes d'Opéra, Pipes en écume de mer, Argenteries Téléscope, Accordéons.

Le tout garanti et vendu à plus bas prix que toute autre maison de la ville.

UNE VISITE ESPÉRONS-LE!! 9 dec. 89. 1 an.

SEL! SEL!! SEL!!! EN RECEPTION EX BARK CIF

SACS DE SEL 11 au tonneau

A VENDRE EN RADE OU SUR LE QUAI

Aussi: Grains de toutes sortes, Fleur en quarts et en poches, Saindoux, Lard Canadien, Short cut, Mess, Thin mess, Barley, Gruau, etc., etc., et à des prix défiant toute compétition.

Une visite est sollicitée. A. Laroche, No 96 rue St-Paul, Québec, 4 avril 18. 1 an.

N. RIOUX & Cie. MARCHAND

ÉPICIER EN GROS 98 & 100 RUE ST PAUL QUEBEC

Prix réduits pour argent comptant

Désirant faire une réduction de notre immense assortiment, consistant en Sirop, Sucre, Thé, Café, Riz, Barly, Tabac, Cigars, Raisins, et quantités de produits chimiques tel que Réine, Couperose, Indigo, etc, etc.

—AUSSI— Huiles de toutes sortes en bouteilles et en fûtaillies.

Brandy! Vins! Gin!

—ET—

—AUTRE LIQUEURS FINES—

VIN DE MESSE UNE SPÉCIALITÉ Conserve alimentaire de toute espèce en Caniste.

N. Rioux & Cie.

Fourures! Fourures!!

G.-R. RENFREW & CIE

désirent attirer l'attention de ceux qui ont l'intention d'acheter des fourrures sur leur immense stock comprenant tout ce qu'il y a de nouveau et d'élegant en fait de modes en vogue à Paris et à New-York.

Nouvelles formes de CASQUES ou Creamer et en Seal pour Dames. Nouveaux Sois en fourrures pour Dames.

Peaux de Buffles, de toutes qualités. Capots en Creamer, en Astracan et en Castor pour Messieurs.

G.-R. RENFREW & CIE 35 et 37, rue Buade, Hauteville, Québec

Charlatanisme!

La Société des pharmaciens s'occupe en ce moment, de la "Patrie" d'un charlatan qui vend dans les campagnes, un certain élixir qui assure la robe aux, qu'il appelle "Baume". Elle a fait analyser ce baume par une des écoles de médecine de la ville, dont le rapport constate que cette prétendue panacée universelle n'est qu'un composé inoffensif d'alcool, de poivre et d'huile de Safran. On parle de faire arrêter les personnes qui débitent ces produits de charlatanisme.

CLEOPHE SIMARD HORLOGER, HÉBERTVILLE

Les réparations des montres et de pendules sont faites promptement et avec le plus grand soin

AVIS AUX FAMILLES

Voulez-vous économiser, ne manquez pas d'aller acheter à la

Nouvelle Epicerie COIN DES RUES

BUTEAU ET ST-PAUL Ancien poste de Rioux & Cie occupé pendant 17 ans par ce dernier

Assortiment d'épicerie des plus complets. Prix défiant toute compétition. Satisfaction parfaite. Une visite est respectueusement sollicitée.

O. Rousseau COIN DES RUES BUTEAU ET ST-PAUL BASSE-VILLE. 4 juillet 89.—6 ms.

E.-V. HUDON AGENT POUR LA

Glasgow & London Compagnie d'assurance contre le FEU et les dommages causés par la Foudre.

Etablie en 1863

LECLERC & LETELLIER IMPORTATEURS

18, RUE ST-PAUL, QUEBEC

Épicerie, Vins, Liqueurs, Thé, Sirops, Provisions, Etc.

Extrait DU REGLEMENT DE L'HOTEL McLEAN

Baie des Ha! Ha!

Les voyageurs qui se font conduire à l'hôtel par des charretiers sont priés de ne pas introduire eux-mêmes ceux-ci dans l'hôtel; si, ils ont besoin de les faire entrer, ils doivent en prévenir le propriétaire qui les fera entrer lui-même.

Les charretiers voudront bien aussi prendre note de cet avis et se conduire en conséquence.

Pitre McLean.

F.-H. ANDREWS & Fils 4 RUE ST-PAUL, QUÉBEC.

MARCHANDS D'HUITRES MALPEQUES

PRIX SPECIAUX.

SOINS PARTICULIERS.

DONNÉS A L'EXPORTATION.

HUITRES FRAICHES REÇUES TOUS LES JOURS.

16 oct.—90.

AUX MARCHANDS DU SAGUENAY ET Lac St-Jean

Huile de Charbon pour approvisionnement, Huiles Astrale, Huiles Machine et Noire, Lampes, Lampes nouveaux, en décors et couleur, Bruleurs, Mèche, Cheminée Daisy Top, Verreries en cristal et variées de couleurs assorties, Cabarets, Poêles à l'huile, Veilleuses, etc.

AVIS. Ne retardez point à acheter de l'huile vu les prix, gouvernés par l'Association des Raffineurs qui les élèveront avec la demande.

Les Séminaires, Collèges, ou Communautés pourront acheter aux plus bas prix en gros.

A.-E. VALLERAND, 67 RUE DALHOUSIE, QUÉBEC. 1 mai 1889.



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL 1890—Arrangements d'été—1890

Le et après l'été, le 15 septembre 1890, les trains de ce chemin de fer circuleront tous les jours, les dimanches exceptés, comme suit:

LES TRAINS LAISSERONT LÉVIS Pour la Rivière-du-Loup et Campbellton..... 7.30 Pour Halifax et Saint-Jean (Express direct)..... 14.30 Pour la Rivière-du-Loup..... 17.45

LES TRAINS ARRIVERONT À LÉVIS De la Rivière-du-Loup..... 5.15 De Halifax et St-Jean (Express direct)..... 10.40 De Campbellton à la Rivière-du-Loup..... 12.35

Le char d'ortie attaché au train express quittant la Pointe-Lévis à 14.50 se rend jusqu'à Halifax. Tous les chars sur cette voie sont éclairés à l'électricité et réchauffés par la vapeur de la locomotive.

Le train arrivant à Lévis à 10.40 voyagea tous les jours de la Rivière-du-Loup à Lévis.

Tous les trains circulent d'après le Eastern Standard Time. On se procurera des billets et des informations à propos de la voie, les taux de fret et des passagers en s'adressant à

T. LAVERDIERE 49 rue Dalhousie, Québec. D. POTTINGER Surintendant en chef. Bureau du chemin de fer, Moncton N. B., 11 Sept. 1890.

NOS SPECIALITES

Boîtes à Cartes, à Cigars et à Cigarettes.

Bourses, portefeuilles, etc, en véritable cuir de Russie.

Chandelles de fantaisie de Vienne. Marchandises françaises de goût. Articles Italiens de goût.

plaqués Anglais. Montres suisses et américaines. Marchandises de goût en cuivre et en bronze.

Articles de table en argent solide. G. SEIFERT, EUROPEAN BAZAR 34, Rue de la Fabrique Québec.

LA PHENIX DE LONDRES

CONTRE LE FEU CAPITAL: \$15,000,000.

M. CLAVEAU, AGENT. RUE RACINE, CHICOUTIMI. 1 an.—14 mai 90.

PRICE BROTHERS & Co

marchands de bois

Moulin à scie sur le Saguenay, à Chicoutimi. Baie des Ha! Ha! St-Etienne. Sault-au-Cochon. Bouches.